

L'Echo
des
CHIGNOTINS



BULLETIN COMMUNAL
Juillet 2007
Numéro 28

Le mot du Maire

Aurons nous un jour du soleil ?

A l'heure où je rédige ces lignes une pluie fine et froide nous fait oublier que nous sommes tout début Juillet. Logiquement nous pourrions nous promener en chemisette plutôt qu'avec pulls et manteaux, et cela fait plus d'un mois que cela dure !

Bien évidemment l'orage du 6 Juin a provoqué des dégâts aussi bien sur la récolte que dans les rues, les maisons et les installations communales.

La démarche de classement en catastrophe naturelle a été faite : réponse dans deux mois environ si le ministère concerné y répond favorablement.

Je tiens à dire un grand merci aux pompiers de Chigny pour leur aide et leur efficacité suite à ce fâcheux orage ainsi qu'à tous les habitants qui se sont donné la main pour nettoyer les parties communes du village où qui se sontentraîdés.

La station d'épuration était en phase de mise en route. Elle a été inondée. Un passage de grue a suffi pour que l'eau s'y répande et fasse des dégâts. L'assurance du constructeur prend la remise en état (essentiellement du nettoyage – il n'y a pas de dommages irréversibles) à sa charge. Mais nous devons étudier une protection plus importante pour éviter ce genre d'accident.

La rue des Sources a souffert fortement. Nous nous efforçons de la réparer au plus vite, mais cette réparation est importante et demande la passation d'un marché (présentation de plusieurs devis – choix de société). Les sociétés contactées doivent répondre pour le mercredi 18 Juillet et nous demandons l'exécution des travaux au plus tard pour le mois d'Août.

Je regrette la gêne actuelle pour les riverains mais nous ne pouvons faire mieux . Encore un peu de patience !

Nous devons retarder la mise en œuvre de la réfection des rue de la Pissotte et du Chalet : plus de dotation d'équipement pour le moment : nous la reporterons en début d'année prochaine.

Des jeux pour enfants vont être installés autour de l'étang de la Pissotte : un petit plus pour les familles accompagnées de leurs chers bambins !

Merci à tous ceux qui m'ont soutenu par un mot, un courrier, un encouragement après mon accident cardiaque ainsi qu'à mes adjoints, membres du conseil et secrétaire de Mairie qui ont continué le travail en mon absence. La barre a été bien tenue !

Bon été à tous et restons optimistes : le soleil finira bien par revenir !



CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations.

La maîtrise d'œuvre pour les travaux de la rue des Pissottes ,Moulin et Chauffours est accordée à la DDE pour la somme de 9262 €

Le conseil sollicite une subvention au titre de la DGE 2007.

La convention ATESAT est reconduit tout en précisant les conditions d'intervention et le choix des missions qui seront confiées à la DDE.

Les comptes administratifs et de gestion de l'année 2006 ont été adoptés par le conseil municipal sous la présidence de Mme Danchin.

Budget:

Baisse des taux des 4 taxes suite à la prise de compétences des cantines scolaires par la Communauté de Communes. Il convient de transférer les charges mais également les recettes ce qui signifie que la Communauté de Communes doit augmenter ses taux d'imposition.

Ancien taux	Nouveaux taux
14.89	14.13
15.85	15.04
17.34	16.45
6.49	6.16

Le conseil vote le budget pour :

Commune			
Section de fonctionnement:	dépenses	547997 €	recettes 547997 €
Section d'investissement :	dépenses	235338€	recettes 235338 €
Eau/assainissement			
Section de fonctionnement :	dépenses	126493	recettes 126493 €
Section d'investissement :	dépenses	559614	recettes 559614 €
CCAS			
Section de fonctionnement :	dépenses	2780 €	recettes 2780€

Actualisation des tarifs des études surveillées 16 €par mois. Garderie de juillet 26 €

Augmentation du prix de l'eau suite aux travaux de la station d'épuration

Prix du M3 : 1.47 €

Assainissement : 1.47 €

La redevance pour les passages souterrains est fixée à 30 €par an

Travaux

La poste propose d'informatiser l'antenne postale : la commune devrait procéder à l'installation d'une ligne de téléphone . Le conseil refuse cette proposition.

Le conseil accepte la proposition du SIEM pour l'effacement des réseaux électrique rue des Chauffours, Pissottes et des Bois et s'engage à prévoir la pose du matériel d'éclairage et de solutionner l'effacement du réseau de télécommunication .

Une enquête publique aura lieu pour la mise en place du zonage d'assainissement

Après de nombreux travaux la salle des fêtes est mise en conformité, un avis favorable a été émis par la sous Préfecture.

La réfection des WC des écoles est terminée: carrelage et peinture.

L'aire de jeux du bassin des Pissottes devrait être aménager rapidement

Divers

Sente des Enclos: après concertation des riverains l'unanimité n'a pu se faire pour la sécurisation de ce secteur ,le projet est donc abandonné.

L'autorisation de buser le fossé des Clos Yons a été donnée à Mr Jean Dumangin.

Le boulanger de Chigny a informé la commune de son départ ainsi que de la vente du fond de commerce et des murs .Le conseil a décidé de ne pas donner suite à cette demande qui entrainerait une charge financière trop importante pour la commune.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Budget

Suite à la reprise de la compétence cantine il convient pour rééquilibrer le budget d'augmenter les impôts de la communauté. Les nouveaux taux applicables pour l'année 2007 sont de:

	Anciens	Nouveaux
Taxe d'habitation	6.80	7.79
Taxe foncière bâties	7.53	8.63
Taxe foncière non bâties	7.18	8.23
Taxe professionnelle	3.73	4.27

Le conseil a adopté le budget pour les sommes suivantes:

Fonctionnement : dépenses et recettes pour la somme de : 788818 €

Investissements : dépenses et recettes pour la somme de : 663080 €

Cantines scolaires

Le tarif de cantine sera de 3.80 € par repas pour les 2 sites Rilly et Villers à partir de septembre, mais le tarif sera réexaminé selon les dépenses du premier semestre 2007.

Maison des anciens

Trois types de logements sont prévus : 2 logements seront en loyers libres les autres seront calculés avec plafond de ressources (type PLU et PLS).

Récapitulation des investissements réalisés par commune et par habitant

Rilly : 89.47 €

Villers : 83.54 €

Chigny : 132.79 €

Ville en Selve: 86.73 €

Ces investissements concernent: la création de court de tennis, d'aménagement paysager, mise en place des aires de pique-nique, de terrains de jeux, de bornes à incendie, de points lumineux ainsi que la mise en place du balisage et des panneaux d'information du sentier de randonnée

Répartition des charges d'éclairage public par commune pour l'année 2006

Rilly 10626 €

Villers 7113.76 €

Chigny 5382 €

Ville en Selve 2553 €

Tarifs du centre de loisirs pour juillet

Tarif MSA 10.50 €/jour

Tarif Régime général 9.00 €/jour

Tarif cantine 3.95 € repas

Les frais de sorties ne sont pas compris dans le forfait journalier et seront facturés aux parents.

Divers

Le parcours d'orientation se met en place mais il convient pour l'information des usagers de mettre un panneau à l'entrée du bois, de prévoir un dépliant sur l'environnement et de désigner un régisseur pour la vente des plaquettes d'informations.

ETAT CIVIL

Naissances

Clément olivier TIXIER

Fils de Benoit TIXIER et de Audrey CIKZY

Marius Marcel Pierre GOUNEL

Fils de Arnaud GOUNEL et de Sophie JEGOU

Mariages

JERGER Erwan et CITTERIO Hélène le 28 avril 2007

RITZ Johan et TIXIER Oriane le 16 juin 2007

La nouvelle station d'épuration

FONCTIONNEMENT

La station est constituée de 2 étages et d'un bassin d'infiltration final de 420 M². Le 1er étage est composé de 3 bassins de 252 M² plantés de roseaux. Le 2ème étage est également composé de 3 bassins un peu plus petit : 233 M² avec les mêmes plantes. Ces bassins sont étanchéifiés pour éviter les fuites et permettre le contrôle de la qualité des eaux rejetées.

Les eaux passant sur les filtres à roseaux sont épurées par les bactéries fixées sur les nombreuses racines des roseaux.

Grâce à ce procédé d'épuration sans utilisation d'énergie, facile à entretenir et à forte capacité épuratoire, l'eau rejeté dans le milieu naturel a un niveau de qualité « eau de baignade ».

L'intérêt des filtres plantés de roseaux se mesure tant au niveau de la qualité de l'eau rejetée que de la simplicité de mise en œuvre et d'entretien.

L'étage N°1 étant le plus haut que le N°2, les coûts énergétiques sont quasiment nuls, la pente est suffisante pour l'écoulement vers le bassin N°2 puis le dernier bassin : l'infiltration.

ENTRETIEN :

Faucardage* annuel en automne et enlèvement des parties aériennes des macrophytes afin qu'elles ne se décomposent pas sur place, ce qui aurait pour conséquences de consommer de l'oxygène dissous, au préjudice de l'épuration, de former de la vase et de remettre en circulation finalement les sels minéraux absorbés.

Par ailleurs, le faucardage a pour effet de rajeunir la communauté végétale et d'entretenir sa vigueur. Il peut être nécessaire, tous les

vingt ans, de pomper les boues accumulées.

M. Derue

« l'eau rejeté dans le milieu naturel a un niveau de qualité « eau de baignade ».

* **Faucardage** : fait de couper avec une faux à long manche ou avec un système de faux articulées, montés sur une barque, pour couper les herbes dans les rivières et les étangs.



Vue de l'étage N°1

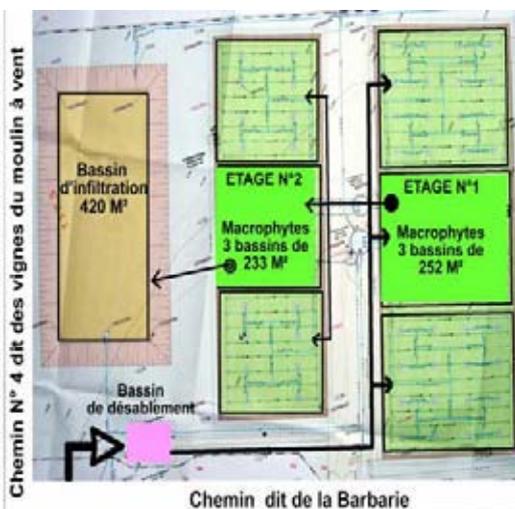


Schéma simplifié de la station

Le Site Internet de Chigny

Les nouveautés sur votre site :

- Noël du personnel - 19/12
- Noël du CCAS, des enfants - 22/12
- Voeux du Maire -14 janvier
- La St Vincent -20 janvier
- Repas du CCAS - 20 mars
- La brocante - 6 mai
- Cérémonie du 8 mai



22100 visiteurs ont visité notre site.

Bon surf !
M. Derue

« N'oubliez pas l'adresse :
www.chignylesroses.info».

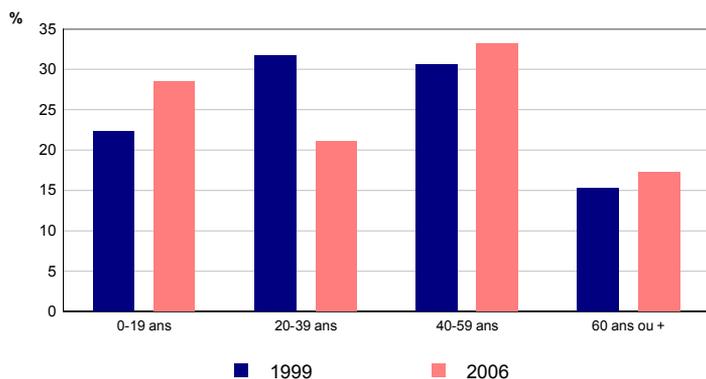
Population

	2006	1999
Population	520	530
Part des hommes (%)	49,2	50,6
Part des femmes (%)	50,8	49,4

Depuis 1999, la population a diminué de 10 habitants, soit une baisse de 1,9%.

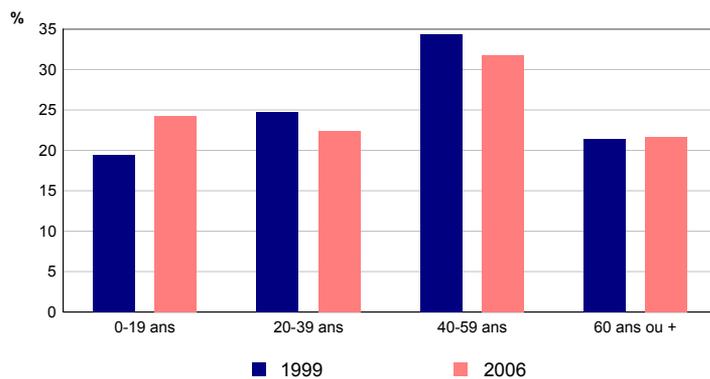
Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Répartition des hommes selon l'âge



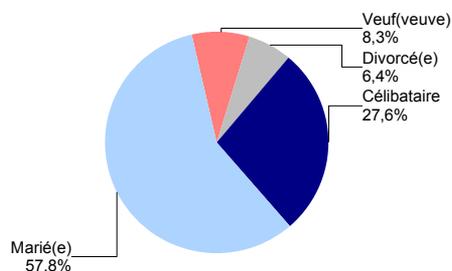
Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Répartition des femmes selon l'âge



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Etat matrimonial en 2006 des 15 ans ou plus



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
Exploitation principale

Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2006
Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	491
la même région (%)	98,0
la même commune (%)	83,9
le même logement (%)	79,8
une autre région ou à l'étranger (%)	2,0

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
Exploitation principale

Type d'activité

	2006	1999
Population	520	530
Actifs	257	279
Actifs occupés (%)	47,3	50,6
Chômeurs (%)	2,1	2,1
Inactifs	263	251
Retraités ou pré-retraités (%)	19,2	16,2
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	9,0	6,8
Autres inactifs (%)	22,3	24,3

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Population active

	2006	1999
Population active (15-64 ans)	252	278
Population active occupée	241	267
Chômeurs	11	11
Taux d'activité (%)	73,0	75,7
Taux de chômage (%)	4,4	4,0

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Composition des ménages

	2006	1999
Nombre de ménages	212	202
Part des ménages d'une personne (%)	23,1	19,3
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	63,7	66,8
Nombre moyen de personnes par ménage	2,5	2,6

Depuis 1999, la commune compte 10 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 5,0%.

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Catégories de logements

	2006	1999
Ensemble des logements	254	237
Résidences principales	212	202
Part dans l'ensemble des logements (%)	83,5	85,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	10	16
Logements vacants	32	19

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

La commune compte 17 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 7,2%.

Parc des résidences principales

	2006	1999
Ensemble des résidences principales	212	202
dont		
- part des maisons (%)	99,1	98,0
- part des appartements (%)	0,9	1,5

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Caractéristiques des résidences principales

	2006	1999
Ensemble des résidences principales	212	202
Part des propriétaires (%)	71,2	73,3
Part des locataires (%)	20,3	19,8
Part des résidences principales achevées avant 1949 (%)	45,3	49,0
Part des résidences principales achevées depuis 1999 (%)	4,7	///

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Ancienneté d'emménagement

	2006
Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale :	
- depuis moins de 5 ans (%)	17,5
- de 5 à 9 ans (%)	17,9
- 10 ans ou plus (%)	64,6
Ancienneté moyenne d'emménagement (années)	21

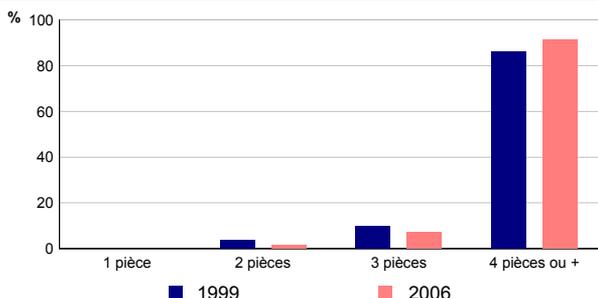
Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
Exploitation principale

Equipement des ménages

	2006	1999
Nombre de ménages	212	202
Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	100,0	98,5
Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%)	92,5	91,1

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Nombre de pièces des résidences principales



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Nombre moyen de pièces

	2006	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	5,6	4,9
Nombre moyen de pièces par maison	5,6	5,0
Nombre moyen de pièces par appartement	3,0	3,3

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Regroupement Pédagogique de Chigny les Roses et Villers Allerand

Cette année se termine et tous les enfants attendent de savoir si leurs efforts vont être récompensés par un passage dans la classe supérieure ...

Quelques nouveautés cette année :

- ✓ Un cycle d'initiation au Tennis de Table en association avec la FFTT pour les CP, CE1 et CE2 dans le cadre de l'opération « un entraîneur une école ». Cette activité a été possible grâce à la mise à disposition de la salle des fêtes par la commune de Chigny les Roses et financée par le don effectué par l'ancien club de tennis de table de Chigny les Roses.
- ✓ Participation à l'opération « Classes en Fac » où les classes maternelles de Chigny et Villers ainsi que les CM1/CM2 ont relevé des défis scientifiques et présenté le résultat de leurs travaux à la Fac des Sciences.
- ✓ Représentation de Théâtre pour les enfants de l'école de Villers Allerand
- ✓ Représentation de la Chorale de l'école de Chigny les Roses

Les enfants se sont bien investis dans leur travail et dans les différents projets proposés par les enseignantes ; ils ont été récompensés par les sorties de fin d'année :

- ✓ Sortie au ZigZag Parc de Val de Vesle pour les CP, CE1 et CE2 le lundi 11 juin (transport financé par la communauté de communes).
Les enfants ont utilisé leur réflexion et leurs connaissances pour se déplacer dans un labyrinthe de verdure.
- ✓ Sortie à l'écomusée d'Oeuilly pour les CP, CE1 et les CE2 le lundi 18 juin (transport financé par la communauté de communes).
Les enfants se sont retrouvés à l'école comme en 1900. Ensuite il ont fait un rallye à l'intérieur du village.
- ✓ Sortie au ZigZag Parc de Val de Vesle pour les deux classes maternelles du regroupement le mardi 19 juin.
- ✓ Sortie au centre minier de Leward le mardi 19 juin pour les CE2, CM1 et CM2 .
Les enfants ont découvert ce qu'était la vie des mineurs .

Cette année a été encore très riche et je tiens à remercier encore tous ceux qui nous soutiennent par des subventions, en nous accompagnant lors des sorties, en participant aux différentes actions de la Coopérative Scolaire ...

Merci à tous

... et à l'année prochaine avec encore
beaucoup de nouveaux projets.

Agnès MICHEL

Regroupement Pédagogique de Chigny les Roses et Villers Allerand

Cette année se termine et tous les enfants attendent de savoir si leurs efforts vont être récompensés par un passage dans la classe supérieure ...

Quelques nouveautés cette année :

- ✓ Un cycle d'initiation au Tennis de Table en association avec la FFTT pour les CP, CE1 et CE2 dans le cadre de l'opération « un entraîneur une école ». Cette activité a été possible grâce à la mise à disposition de la salle des fêtes par la commune de Chigny les Roses et financée par le don effectué par l'ancien club de tennis de table de Chigny les Roses.



- ✓ Participation à l'opération « Classes en Fac » où les classes maternelles de Chigny et Villers ainsi que les CM1/CM2 ont relevé des défis scientifiques et présenté le résultat de



- ✓ Représentation de Théâtre pour les enfants de l'école de Villers Allerand
- ✓ Représentation de la Chorale de l'école de Chigny les Roses



Les enfants se sont bien investis dans leur travail et dans les différents projets proposés par les enseignantes ; ils ont été récompensés par les sorties de fin d'année :

- ✓ Sortie au ZigZag Parc de Val de Vesle pour les CP, CE1 et CE2 le lundi 11 juin (transport financé par la communauté de communes).
Les enfants ont utilisé leur réflexion et leurs connaissances pour se déplacer dans un labyrinthe de verdure.
- ✓ Sortie à l'écomusée d'Oeuilly pour les CP, CE1 et les CE2 le lundi 18 juin (transport financé par la communauté de communes).
Les enfants se sont retrouvés à l'école comme en 1900. Ensuite ils ont fait un rallye à l'intérieur du village.
- ✓ Sortie au ZigZag Parc de Val de Vesle pour les deux classes maternelles du regroupement le mardi 19 juin.
- ✓ Sortie au centre minier de Leward le mardi 19 juin pour les CE2, CM1 et CM2 .
Les enfants ont découvert ce qu'était la vie des mineurs .

Cette année a été encore très riche et je tiens à remercier encore tous ceux qui nous soutiennent par des subventions, en nous accompagnant lors des sorties, en participant aux différentes actions de la Coopérative Scolaire ...

Merci à tous

... et à l'année prochaine avec encore

beaucoup de nouveaux projets.

Agnès MICHEL

COMMUNE DE CHIGNY LES ROSES

Depuis le dernier bulletin, les activités du CCAS ont été centrées sur les activités festives :

Vendredi 22 décembre 2006 : NOEL

A la demande de M. le Maire, en l'absence de comité des fêtes, les plus jeunes et les plus âgés ont fêté Noël ensemble.

Les anciens reçus par nos soins ont débuté l'après midi autour des traditionnelles gaufres.

A la sortie de l'école, les enfants se sont rassemblés place Pommery et après un joyeux défilé dans les rues du village sont arrivés à la salle des fêtes où les attendaient les quelques gaufres qui restaient et un chocolat chaud.

Revêtu de sa robe rouge et caché derrière sa barbe, le Père Noël leur a ensuite distribué leur cadeau de friandises.

Spontanément un groupe de jeune a offert une chanson aux « anciens ».

« Cet après midi de « mélange des générations » s'est déroulée dans la joie, la bonne humeur, le respect et l'amitié et mérite d'être renouvelée » a déclaré M. le Maire en fin de journée.



Mardi 20 mars 2007 : repas des « anciens »

Une soixantaine de personnes « plus âgées » de la Commune de Chigny les roses ont répondu favorablement à l'invitation de Monsieur le Maire et du CCAS pour venir partager le repas annuel offert par la Commune à ses aînés. Comme les années précédentes, la salle et les tables avaient été préparées par les « petites mains » du CCAS avec beaucoup de goût. Les menus étaient

particulièrement bien décorés. Tout au long du repas, préparé avec soins par la Maison FETIZON, Claudette et Jackie ont charmé les oreilles des convives avec des airs de chansons anciennes que tous reprenaient en cœur. Ont suivi des jeux musicaux avant de terminer l'après midi en valsant.

Terminée dans la joie et la bonne humeur, cette journée donne envie de vieillir d'une année.... Preuve en est que d'aucuns m'ont demandé de baisser l'âge des invités !



Club des jeunes : Nous espérons que les « jeunes » vont pouvoir reprendre leurs activités d'été. Nous serons là pour écouter leurs demandes et essayer de les satisfaire. J'ai déjà entendu parler d'une exposition photos....

Je tiens à remercier une fois encore Mmes COQUET et LEPITRE pour l'animation du club du jeudi après midi qui sans elles ne fonctionnerait pas.

Coopérative vinicole de Chigny les Roses

FLUX, FLOTS, NATURE ET RESPONSABILITÉ.

À défaut de pouvoir les maîtriser, au moins essayons de ne pas nous laisser emporter, cela passe par des travaux, toujours des travaux, de l'organisation et de la concertation entre les acteurs toujours de la concertation.

L'activité globale de la Champagne, dans un contexte de flux d'échanges économiques toujours croissants, l'ouverture des nouveaux marchés des anciens pays de l'Est et de l'Asie, une progression de plus de 8% à l'export l'an passé, avec des ventes dynamiques s'approchant et bientôt dépassant notre record historique de vente de Champagne, nous demande des adaptations constantes.

Lors de la mise en place de nos pressoirs fin 1989 la moyenne annuelle des 5 dernières récoltes était de 10 262 kg/ha, fin 2005 la moyenne était de 14 154 kg/ha soit une augmentation de 38 % de notre activité en 15 ans. Il est alors assez aisé de comprendre pourquoi nous avons ajouté un nouveau pressoir à la vendange 2006 : Ne pas nous laisser submerger par une marée de raisins due à des flux économiques incontrôlables.

Il en va de même pour la progression de nos tirages effectués à la coop., d'un premier tirage en 2001 de 36 000 bouteilles, nous avons tiré 129 500 1/1 en ce printemps 2007 tout en continuant nos tirages au CVCNF qui représentent 322.000 1/1. Le local prévu au départ pour loger nos bouteilles est devenu trop petit et nous construisons un nouveau stockage de 500.000 1/1 pour répondre à cette augmentation : garder la tête hors de l'eau...



Il en va de même au niveau de la cuverie nous augmentons nos capacités de vinification et de stockage des bloqués, la Champagne s'étant doté d'un objectif de pouvoir conserver 8.000 kg de bloqués, si tant est que les décisions Civec nous permettent de la constituer. La tendance étant plutôt à la « vider » au profit des flux économiques, cela ressemble plus à du « hold-up » qu'à de la saine gestion en bon père de famille, nous aurons du mal à la conserver pour compenser les aléas climatiques de Dame Nature, qui n'en fait qu'à sa tête. Sans tirer sur la vigne, en conservant une taille raisonnable, la simple augmentation du poids moyen des grappes nous permet ces dernières années de réaliser de haut rendement tout en continuant à produire des champagnes de qualité, pourvu que cela dure. Nous remarquons aussi, en dehors de l'avancement des dates de vendanges de plus en plus précoces, des précipitations orageuses plus denses occasionnant gênes et dégâts sur ce qui se trouve sur son passage. De l'époque de la construction de la coopérative où l'administration nous a demandé de nous « enterrer » un mètre plus bas que le niveau naturel du sol pour délivrer le permis de construire, aux inondations qui risquent de détruire ou endommager nos réalisations, nous ne pouvons en retenir que rien ne peut être fait sans une concertation de tous les acteurs, services publics, collectivités, services techniques, vignerons et villageois pour trouver des solutions techniques pragmatiques et concertées que nous n'aurons pas à regretter dans quelques années. Ceci tient de notre responsabilité et, donc, à défaut de pouvoir maîtriser flux et flots, au moins essayons de ne pas nous laisser emporter.

Denis Rafflin

CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DE CHIGNY LES ROSES

Les intempéries de ces derniers jours nous ont bien mis à l'œuvre. Devant la multiplication des dégâts et préjudices, le corps des sapeurs pompiers de Chigny les Roses a dû faire appel aux centres de secours de Reims, Verzenay et Ludes, réunissant 35 pompiers. Conjointement, nous sommes intervenus à plusieurs reprises jusque tard dans la nuit.

Je remercie mes collègues pompiers qui ont prêté matériel et main forte et particulièrement toute l'équipe de Chigny les Roses toujours aussi disponible.

Grâce à vous et vos dons, notre corps subsiste pour vous aider.

A la moitié de l'année – déjà riche en interventions – nous avons déjà fait face à des feux de cheminée, inondations, nombreux nids de guêpes, secours à victime et dégagement de voie publique, espérons que le prochain semestre sera plus clément.

La meilleure lutte est la prévention !

Faites ramoner vos conduits de cheminée en période creuse, surveillez et entretenez vos installations électriques et gaz, travaillez en respect des règles de sécurité, appelez-nous pour tous nids d'insectes.

Néanmoins, nous assurons la veille active en cas de problèmes.

Vous souhaitant un très bon été, je reste à votre écoute au 03 26 40 67 80.

Le chef de centre
Arnaud Gounel



Chigny les Roses dans la tourmente!!!



RUBRIQUES EN BREF...

Dates à retenir

- 13 juillet, 9 h30 sur la place de la Mairie.
- Distribution de lampions, départ de la retraite aux flambeaux.
- Feu d'artifice à 23 h30 parking de la salle des fêtes suivi du verre de l'amitié.

Horaire de secrétariat de mairie:

tél: 03 26 03 42 35

9h00-12h00: lundi, mardi, jeudi, vendredi
08h30-11h30: samedi matin

Horaires bureau de poste:

ouverture de la boîte postale à 08h30
Lever de boîte à 12h00 du lundi au samedi

Guichet:

08h45-10h00: lundi, mardi, jeudi, vendredi
08h45-11h00: mercredi et samedi
15h00-16h00: après-midi, sauf mercredi et samedi

LA GENESE DU TERRAIN DE SPORTS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 3 Novembre 1965 : le Conseil Municipal décide de procéder à l'aménagement du verger du presbytère en terrain d'éducation physique et de sports.

Le 9 Mars 1966: le Conseil Municipal, après avoir examiné les différents projets d'aménagement du terrain d'éducation physique et de sports présentés par le bureau d'étude des Ponts et Chaussées, décide d'adopter la solution A s'élevant à 50 000 francs, et demande le concours des Ponts et Chaussées pour l'étude du projet avec demande de subvention et la surveillance des travaux.

Le 26 Octobre 1966 : vu le projet définitif d'aménagement d'un terrain de sports présenté par le service des Ponts et Chaussées, décide : d'accepter le projet présenté pour un montant de 41 000 francs, de mettre en adjudication ouverte les travaux soumis à l'entreprise, d'habilité Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes au marché à intervenir, de financer les travaux à l'aide d'une subvention départementale et d'un emprunt auprès de la Caisse du Crédit Agricole.

Le 12 Avril 1967: le Conseil Municipal décide d'étudier un projet de construction de sanitaires et de vestiaires pour le terrain de sports et de demander à Monsieur Gallois un devis pour une porte de clôture.

Le 18 Mai 1967 : le Conseil Municipal accepte le devis de Monsieur Thoumy d'un montant de 931,56 francs pour la transformation de la fermeture du terrain de sports.

Le 31 Janvier 1968 : le Conseil Municipal accepte le devis de la Maison Devaux d'un montant de 2793 francs, comprenant fournitures et pose d'une clôture au terrain de sports.

Le 15 Mai 1968 : Monsieur Leguèbe, instituteur, donne le rapport des dernières réunions du Comité du foyer rural des jeunes et de la commission des fêtes et le Conseil Municipal établit le programme de l'inauguration officielle du terrain de sports fixée au 16 Juin.

Le 22 Novembre 1968 : le Conseil Municipal décide d'aménager l'éclairage du terrain de sports. Le Conseil Municipal charge la commission des sports de se réunir pour examiner les aménagements à effectuer au terrain de sports et au foyer rural des jeunes.

Le 5 Mars 1969: le Conseil Municipal décide de se renseigner à Rilly et à Ludes avant de fixer la date d'inauguration du terrain de sports, le 8, 15 ou 22 Juin.

Le 13 Juin 1969: le Maire, Monsieur Jean CATTIER, ouvre la séance en remerciant la population de sa présence à l'inauguration du Parc des sports et en particulier toutes les personnes qui se sont dévoués pour la réussite de cette fête du 8 Juin.

Le 6 Avril 1972: le Conseil Municipal décide de faire poser 2 sabots pour maintenir les portes du terrain de sports.

GENESE DU FOYER RURAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 31 Janvier 1968 : suite à la demande du foyer rural désirant utiliser la salle des fêtes, le Conseil Municipal décide de rendre la salle des fêtes indépendante et de la confier au responsable du foyer.

Le 22 Novembre 1968 : le Conseil Municipal vote une subvention de 200 francs au foyer des jeunes et d'éducation populaire.

Le Conseil Municipal décide de rembourser au foyer rural les dépenses de peinture et fournitures, d'un montant de 413 francs pour la remise en état du local, et de procéder à l'aménagement de WC.

Le 9 Février 1972 : le Conseil Municipal autorise les jeunes du foyer rural à ramasser du bois mort dans la forêt communale, décide d'accorder une subvention de 300 francs au foyer rural.

Le 6 Avril 1972 : le Conseil Municipal accorde au foyer rural des jeunes la pièce supplémentaire demandée au 1^e étage du local.



D'OUVIENTLE NOM DE « RATAFIA »

Jadis, le Ratafia était le complément obligatoire de tous les repas, de toutes les réunions, de toutes les conversations d'affaires.

Le mot Ratafia vient du latin. Il fait partie d'une formule exécutoire qui donnait aux actes notariés du Moyen-âge, leur validité, leur force légale.

La formule était la suivante :

« De quibus, ut res rata fiat, publicum fecimus instrumentum », autrement dit: « De tout quoi, afin que nul n'en ignore, nous avons dressé acte public.

C'était la fin de l'acte, le moment où le client devait aligner son argent, et, selon les traditions, on ouvrait l'armoire aux provisions et on posait sur la table la conserve traditionnelle de cerise ou de raisin, et l'on disait alors, en reprenant les mots de la formule : nous en sommes au rata fiat.

Et l'expression s'est vulgarisée et l'on a appelé RATAFIA, la liqueur offerte à ce moment.

Christine LEPITRE